



Ceres et Tricol'OR adhèrent au label le « Prix Juste » pour garantir aux agriculteurs qu'ils recevront un prix équitable pour leurs céréales



Pierre Vercruysse
Agriculteur,
Ferme du Marais à
Montignies-Lez-Lens



Ricardo Pacico
Marketing Manager
chez Walagri,
Fournisseur d'agrofour-
nitures mais aussi
une organisation
représentative des
agriculteurs qui les
aide dans leur prise
de décision.

La crise du COVID a suscité chez les consommateurs belges plus d'intérêt encore pour certains thèmes de durabilité comme la biodiversité et l'utilisation d'engrais, le juste prix et l'aspect local de leur alimentation. La traçabilité et un prix équitable et honnête pour les producteurs, sont autant de thèmes sur lesquels CERES travaille déjà depuis des années.

Ceres adhère par exemple au label « Prix Juste ». On trouve d'ailleurs de plus en plus de produits portant le label « Prix Juste » dans les fermes et supermarchés de Wallonie. Ce label n'interpelle pas uniquement les producteurs, mais aussi les consommateurs. Nous avons donc décidé d'en discuter avec Pierre Vercruysse et Ricardo Pacico :



QU'ENTEND-ON EXACTEMENT PAR LE « PRIX JUSTE » ?

Ricardo Pacico, Marketing Manager chez Walagri : « Le « Prix Juste » est un label qui permet aux consommateurs d'identifier facilement les produits pour lesquels les agriculteurs ont reçu un prix équitable et juste. Ce prix est défini avec le Collège des producteurs (lien entre les Producteurs, les pouvoirs publics et les acteurs des filières).

L'attribution de ce label est assorti d'un cahier des charges. Le respect de ce cahier des charges est une des conditions de l'attribution du label, qui garantit à l'agriculteur de bénéficier d'une rémunération équitable et en adéquation avec les investissements réalisés. »

Pierre Vercruysse : « Pour moi, un prix juste est un prix qui représente une rémunération honnête et équitable pour les frais et le travail que les agriculteurs investissent dans la production et la livraison de leurs cultures ... »

Ricardo Pacico, Marketing Manager : « Mais le « Prix Juste » va au-delà du simple prix qui est payé pour les produits agricoles et le travail fourni. Il est également question de soutien à l'agriculteur et

« Mais le « Prix Juste » va au-delà du simple prix qui est payé pour les produits agricoles et le travail fourni. »



aux producteurs dans tous les aspects techniques de leurs activités et de la garantie du respect de la charte et de la traçabilité de leurs produits. »

Pierre Vercruysse : « Et il est aussi question de la durabilité des accords. Être à chaque fois remis en question, devoir reprendre les négociations d'année en année, souscrire de nouveaux accords sur le fil du rasoir, tout cela n'a rien d'agréable. Il est donc aussi question d'un respect mutuel, de confiance entre le producteur et son client. Et avec Ceres, nous arrivons à conclure de tels accords. »

QUE SIGNIFIENT EXACTEMENT CES ACCORDS, SUR LE PLAN DES PRIX PAR EXEMPLE ?

Pierre Vercruysse : « Dans notre cas, cela signifie que nous nous mettons d'accord sur un prix pour les trois années à venir. Des accords sur le prix, mais en même temps des accords sur la



qualité des céréales que nous livrons. Celles-ci doivent en effet répondre à un certain nombre de critères. Les céréales destinées à la farine Tricol'OR par exemple, doivent contenir un pourcentage de protéines. Mais certains agriculteurs préfèrent ne pas travailler avec un prix fixe, et suivre le prix du marché. Pour ma part, je trouve que c'est une manière très agréable de travailler. C'est un accord qui fait ressortir le meilleur des deux parties. Et c'est passionnant aussi, parce que c'est la première fois que je travaille ainsi. »

LA TRAÇABILITÉ EST AUSSI UNE DES VALEURS DE BASE DU LABEL. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Pierre Vercruysse : « La traçabilité est la base de tout contrôle de qualité. Selon moi, elle est donc incontournable dans tout accord honnête entre un producteur et son client. »

ET POUR VOUS, QUELLE EST LA PLUS-VALUE LA PLUS IMPORTANTE DU LABEL « PRIX JUSTE » ?

Pierre Vercruysse : « Ce que je viens d'expliquer : ne pas devoir se justifier chaque fois à nouveau. Notre métier demande un travail intense et beaucoup d'engagement. Nous apprécions dès lors de travailler sur pied d'égalité avec nos partenaires, plutôt que comme deux parties qui s'affrontent avec, comme cela arrive souvent, un des deux partenaires qui essaie toujours de soutirer le maximum à l'autre. Comme pour les pommes de terre, ou les légumes, ou les fruits par exemple, certains agriculteurs n'arrivent même pas à couvrir leurs frais... »

« La traçabilité est la base de tout contrôle de qualité. »

« UN LABEL COMME « PRIX JUSTE » CONSCIENTISERA-T-IL UN PLUS LARGE PUBLIC AU TRAVAIL ET AUX CONNAISSANCES QUI SE CACHENT DERRIÈRE LE PAIN QUE NOUS MANGEONS CHAQUE JOUR ET CELA LE SENSIBILISERA-T-IL AU FAIT QU'IL EST NORMAL DE RÉTRIBUER LES AGRICULTEURS ÉQUITABLEMENT ? »

Pierre Vercauysse : « Je l'espère. Je crois que nous en prenons tout doucement le chemin. La durabilité, les chaînes courtes, les producteurs locaux, de plus en plus de consommateurs s'en préoccupent, donc je crois qu'il y a de plus en plus d'adhésion à ces principes. »

LE MÉTIER D'AGRICULTEUR A-T-IL FORTEMENT ÉVOLUÉ CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Pierre Vercauysse : « Oui, certainement. Les innovations par exemple jouent un rôle de plus en plus important pour rentabiliser notre travail. Pour pouvoir faire plus avec moins de main-d'œuvre. L'innovation, c'est l'avenir, mais les innovations demandent aussi des investissements. »

Ricardo Pacico : « Aujourd'hui, les agriculteurs peuvent, notamment, compter sur de nouveaux outils digitaux qui ont été spécialement développés pour eux. Ce soutien technologique est important parce que les exploitations agricoles deviennent plus grandes, alors que le nombre de personnes qui y travaillent diminue. Mais toutes les innovations ne sont pas technologiques. Le « Prix Juste » aussi est une innovation. »

« Ce soutien technologique est important parce que les exploitations agricoles qui s'occupent de cultures deviennent plus grandes, alors que le nombre de personnes qui y travaillent diminue. »



LES 15 ÉLÉMENTS QUI DÉTERMINENT L'ATTRIBUTION DU LABEL « PRIX JUSTE »

Le cahier des charges qui accompagne l'attribution du label « Prix Juste », décrit les quinze facteurs qui sont déterminants pour cette attribution. Il s'agit des facteurs suivants :

Existence, description et identification de la marque, des produits et des opérateurs

Identification du groupe de producteurs

Direction démocratique du groupe de producteurs

Organisation de la production au sein du groupe de producteurs

Politique coordonnée de prix au sein du groupe de producteurs

Prix déterminé par les coûts de production

Prix déterminé en fonction de la qualité

Délai de paiement court

Contrat qui formalise les accords entre le producteur et son client de première ligne

Traçabilité des produits

Origine des produits

Durée de l'accord

Indépendance des producteurs